

Quel permis pour quelles remorques ?

C'est le véhicule tracteur qui détermine la capacité de charge à tracter ; donc pour déterminer cette capacité il faut prendre la carte grise du véhicule tracteur et faire l'opération suivante : au **Poids Total Roulant Autorisé (PTRA)** ou Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service (F.3) soustraire le **Poids Total en Charge Autorisé (PTAC)** ou Masse en charge maximale admissible (F.2)

En plus d'avoir un permis spécifique, il faut contrôler le PTRA du véhicule tracteur (F.3). Il est interdit de rouler avec une remorque dont le PTAC est supérieur au PTRA du véhicule tracteur.

Vous pouvez tracter une remorque avec le permis B si :

- La somme du PTAC Voiture et PTAC Remorque est **inférieur à 3500kg**.



PTAC

Remorque+PTAC Voiture **< 3500 kg**

Vous devez posséder le permis B96 si :

- Le PTAC Remorque est supérieur à 750kg
- Le PTAC Voiture est inférieur à 3500kg
- La somme des PTAC Remorque et Voiture doit être inférieur à 4250kg



PTAC

Remorque **> 750 kg**+PTAC Voiture **< 3500 kg** **< 4250 kg**

Pour obtenir le permis B96, une formation en auto-école est nécessaire. Une attestation de formation vous sera ensuite délivrée. 4h de formation théorique et 3h de formation en circulation

Aucun examen n'est à passer

Il est obligatoire d'avoir le permis BE si :

- La somme du PTAC Remorque et du PTAC Voiture est **supérieur à 3500kg** (et doit être inférieur à 7000kg).



PTAC

Remorque+PTAC Voiture > 3500 kg(et < 7000 kg)

À savoir

La **carte grise est obligatoire** pour toute remorque avec **PTAC supérieur à 500 KG**. Pour ces remorques, il est également nécessaire de faire une déclaration particulière à votre assureur.

Une remorque doit être **obligatoirement freinée** si son PTAC est **supérieur à 750 KG**. Une remorque non freinée doit être tractée par un véhicule dont le poids à vide est le double du PTAC de la remorque.

Entretien

Un **simple jet d'eau claire et froide** est nécessaire pour préserver l'aspect de votre remorque (sans savon, ni produit dégraissant ou corrosif...). Il est à préciser que certaines matières comme le sel de déneigement, le ciment, les engrais, la terre, le sable altèrent de manière significative la galvanisation de la remorque.

Avant tout départ, il est impératif de vérifier la pression des pneus, de contrôler le bon fonctionnement de la signalisation et que la remorque soit bien accrochée à votre véhic